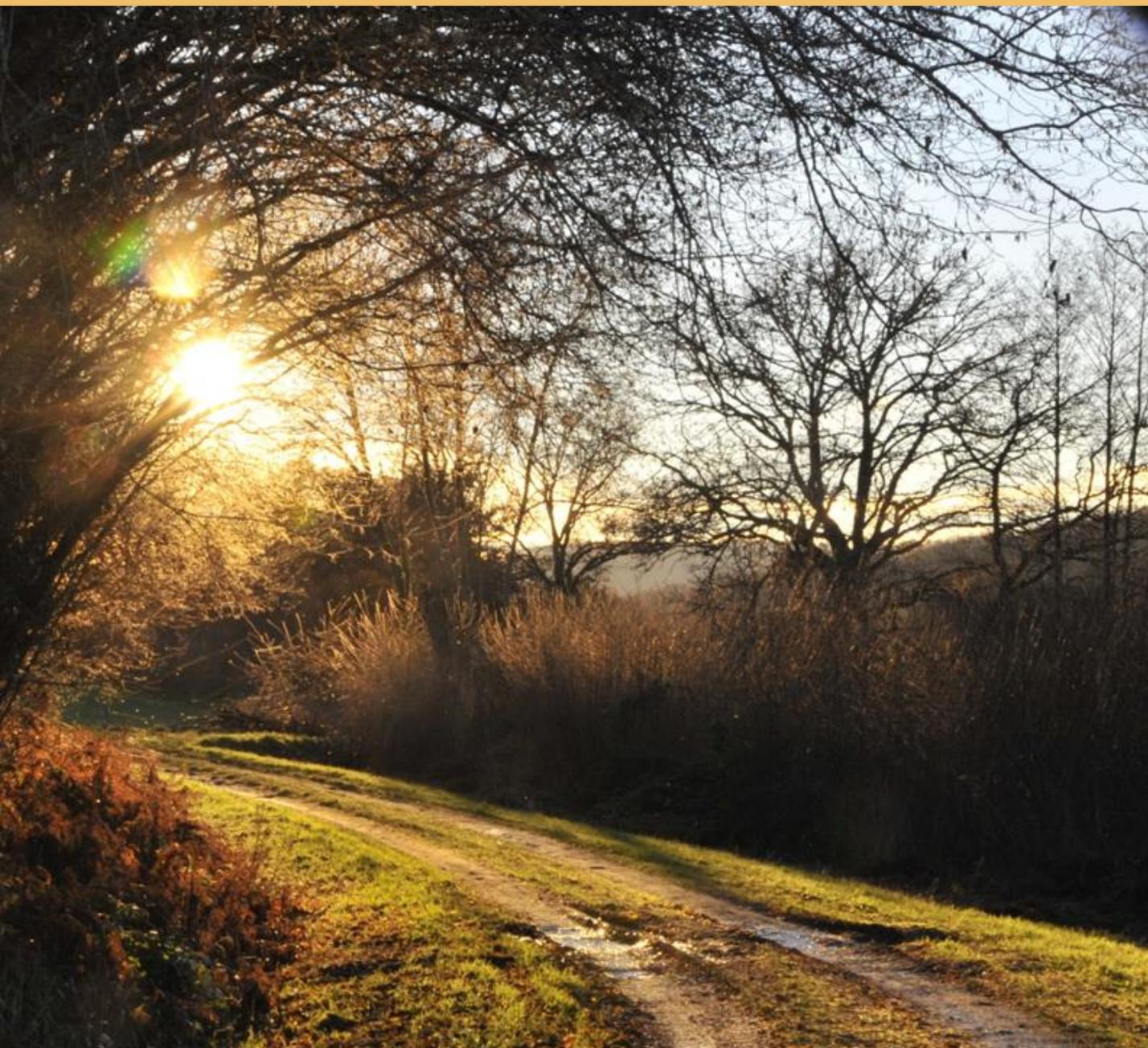


ANZEME



BULLETIN MUNICIPAL 2020

LE MOT de Mme Dupeux, Maire d'Anzême

Chers et chères anzêmois, et anzêmoises,

La mandature 2014-2020 s'est terminée dans une confusion certaine, du fait d'évènements inattendus plus ou moins difficiles à gérer.

Je tiens donc à remercier tous les électeurs, qui malgré les circonstances sont venus voter le dimanche 15 mars.

Le scrutin nous a désignés pour conduire la vie de la commune pour les six prochaines années.



Cette nouvelle mandature 2020-2026 démarre avec des élus pleins d'enthousiasme et d'idées, votre nouvelle équipe est consciente de la mission à venir et des grands chantiers indispensables à conduire pour dynamiser la commune et lui redonner un nouveau souffle. Elle sera également toujours soucieuse de l'intérêt communal au sein de tous les organismes intercommunaux.

- Préservation de l'environnement ;
- Création d'un pôle multiservices ;
- Rénovation et entretien du patrimoine bâti de la municipalité ;
- Communication facilitée avec la désignation d'un référent par village ;
- Parution du bulletin municipal à un rythme plus fréquent.

C'est avec l'engagement de tous que nous parviendrons à tenir ces objectifs. L'ensemble de l'équipe est à votre disposition et à votre écoute.

Je vous laisse découvrir ce bulletin qui retrace les évènements de la commune pour l'année 2019 et présente l'implantation de nouvelles activités économiques.

Vivianne DUPEUX
Maire d'Anzême

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal élu le 15 mars 2020 a été mis en place le 18 mai 2020.

Il se compose comme suit :

Maire : Vivianne DUPEUX

1^{ère} adjointe : Josiane GUERRIER

2^{ème} adjoint : Franck ROUSSILLAT

3^{ème} adjoint : Christian LAUNAY

Conseillers municipaux :

Fabrice ALGIERI

Cyrille BERTRAND

Sébastien BIDOU

Odile BOURIAUD

Cyrille CLEMENCON

Gérard HUET

Corinne LEROY

Nathalie MAUZE

Christian ROUSSEAU

Maryse SOUBRANT

Élisabeth VANDEVELDE



De gauche à droite : Nathalie MAUZE - Cyrille BERTRAND - Christian ROUSSEAU - Christian LAUNAY (2^e adjoint) - Maryse SOUBRANT - Franck ROUSSILLAT (2^e adjoint) - Odile BOURIAUD - Gérard HUET - Viviane DUPEUX (Maire) - Corinne LEROY - Fabrice ALGIERI - Sébastien BIDOU - Cyrille CLEMENCON - Josiane GUERRIER (1^{er} adjoint) - Elisabeth VANDEVELDE

COMMISSIONS COMMUNALES

Finances :

Fabrice ALGIERI, Josiane GUERRIER, Gérard HUET, Christian LAUNAY, Franck ROUSSILLAT

Éducation – Péri-scolaire :

Sébastien BIDOU, Christian LAUNAY, Élisabeth VANDEVELDE

Environnement – Grands Projets :

Sébastien BIDOU, Josiane GUERRIER, Corinne LEROY, Christian ROUSSEAU

Travaux :

Fabrice ALGIERI, Odile BOURIAUD, Cyrille CLEMENCON, Josiane GUERRIER, Corinne LEROY, Christian ROUSSEAU, Franck ROUSSILLAT

Communication : Nathalie MAUZE, Christian ROUSSEAU, Maryse SOUBRANT

Social : Christian LAUNAY, Nathalie MAUZE, Maryse SOUBRANT

VOS REFERENTS :

Qu'est-ce qu'un référent ?

- Le référent est un élu qui assure le lien de proximité entre les habitants du bourg et des villages avec la municipalité.
- Il est attentif au cadre de vie et transmet vos remarques aux services concernés.
- Il porte et explique les projets ainsi que les choix municipaux.
- Il assure le recueil de vos besoins : aménagement des espaces publics, signalétique, problème de voirie, organisation de festivités, parution d'articles dans les futurs bulletins saisonniers, etc.
- Il suit le traitement de vos demandes.
- Il est particulièrement à l'écoute des difficultés rencontrées par les personnes âgées, handicapées, ou sans moyen de transport, notamment en période de crise sanitaire (épidémie) ou météorologique (canicule, grand froid, ...).
- Il invite les voisins à la solidarité et transmet l'inscription des personnes vulnérables sur une liste dédiée, en Mairie. Des visites et des appels téléphoniques sont effectués régulièrement pour rompre leur isolement.

(La mairie est néanmoins toujours joignable directement au 05 55 52 20 08).

Qui est mon référent ou ma référente ?

VENTENAT - PECHADOIRE	CHRISTIAN ROUSSEAU	06 48 96 10 74
FOURNOUE - CHERFOULAUD - FORGES	VIVIANE DUPEUX	06 31 96 68 40
CHIGNAROCHE	FABRICE ALGIERI	06 01 71 54 23
AUBE - PTE BREUILLE - GDE BREUILLE	ELISABETH VANDEVELDE	06 64 87 40 59
LE VIGNAUD	MARYSE SOUBRANT	06 61 83 30 97
CHIGNAVIEUX - ROMEIL	SEBASTIEN BIDOU	06 72 81 23 08
MONTBUT	CYRILLE BERTRAND	
LE BOURG - LA CROIX ROUGE	GERARD HUET	06 82 07 14 15
JUPILLE - CLERAT - PUY BARJON	FRANCK ROUSSILLAT	06 86 54 68 90
LE THEIL - BIRAT - COURTILLE	CHRISTIAN LAUNAY	06 07 39 72 03
BUSSEROLLES - PUY CHAILLAUX	ODILE BOURIAUD	06 32 53 72 30

ETAT CIVIL



Les naissances

Ange VERNHES	le 9 janvier 2019
Nola TORRENT	le 13 mai 2019
Léandro GOMEZ	le 11 septembre 2019
Aissattou-Imanna DAOU	le 9 mars 2020
Matheïs DECAUX	le 9 juin 2020
Gabin BRUNEAU	le 15 juin 2020
Marius RAFALES	le 20 juillet 2020

Les mariages

Laetitia LOUVET et Remy MAZEROLLES	le 16 juillet 2019
Christiane LARIGAUDERIE et Jean Claude BENAS	le 28 août 2019
Nathalie CARDOSO et Cédric DUCOURET	le 4 octobre 2019
Eloty BANINA et Jean FOURNELY	le 28 janvier 2020
Victoria BERTAND et Ludovic PARDON	le 25 juillet 2020
Isabelle CHARTIER et Sean HALL	le 22 août 2020



Les décès

Jérôme GIROIX	le 19 février 2019
Jacqueline DECOUDU	le 4 juillet 2019
Marie Louise MAINGOUTEAUD, veuve PATEYRON	le 5 avril 2019
Roland BONNET	le 21 novembre 2019
Jean-Pierre COURBON	le 23 janvier 2020
Madeleine BOURRIQUE, veuve BERTRAND	le 17 mars 2020
Lucien GAUDON	le 29 mars 2020
Bernard DECHORGNAT	le 2 avril 2020



Les inhumations à Anzême

Ilidia FERREIRA CORREIA, veuve RIVIERE	décédée le 4 mai 2019
Jean GUILLON	décédé le 9 mai 2019
Jeanine JOUIN, veuve VACHON	décédée le 3 juillet 2019
Renée GAZOUNAUD, veuve RENON	décédée le 27 juillet 2019
André BRIDIER	décédé le 25 août 2019
Jean Louis VIRLOGEUX	décédé le 7 novembre 2019
Suzanne CATINAT, veuve LUINAUD	décédée le 8 décembre 2019
Denise GROSVALLLET	décédée le 22 avril 2020

NOUVEAUX HABITANTS

2019

Christophe JEANNOT et sa fille Marina à Ventenat

Sylvie et Louis WINSTERSHEIM et leurs enfants Tydji, Cylia et Loudgi à Clérat

Elisabeth, Jean Marc VANDEVELDE et leur fils Jean Marc Junior à Aube

Huguette et Christian LAUNAY au Theil

2020

Virginie POINARD, Rémi THOMAS,
et leurs filles Ambre, Shanelle et Juliette à Chignavieux

Florian MARTINET, Audrey BERNARD et leur fils Aaron à Clérat

Julie et Mathieu TURENNE, leur fils Samuel dans Le Bourg

Judicaelle AUFRERE, Meysson DECAUX et leur fils Matheïs à Fournoue

Sabine et Yoland MAURICE, et leurs enfants Gwendoline et Dimitri à Busserolles

Anne Laure MABBOUX et Savinien SOUBRANT au Vignaud



Bienvenue

NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE

Toute l'équipe municipale, les employés communaux, et les habitants ont été très heureux d'accueillir la nouvelle secrétaire de mairie, toujours souriante, accueillante, disponible et efficace.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse activité à Anzême.

Nous lui avons demandé de se présenter :

« Je m'appelle Magalie Galland, j'ai 39 ans, mariée, maman de deux garçons de 17 et 8 ans, je réside sur la commune de Saint-Fiel.

Il y a quelques années, j'ai travaillé comme Assistante Administrative auprès de Mme MEDEAU Magalie au sein de l'école. Depuis, j'ai suivi une formation pour être secrétaire de mairie. J'ai effectué un remplacement à la mairie pendant l'été 2019, remplacement très bénéfique pour ma vie professionnelle.

J'ai été accueillie avec chaleur, gentillesse, autant par les habitants d'Anzême, que par l'ensemble du personnel.



Le poste de secrétaire de mairie était déjà pourvu lorsque ma formation fut terminée. Lorsqu'il a été libre, j'ai très vite contacté Mme Viviane DUPEUX, Maire de la commune pour lui faire part de mon envie de travailler à ses côtés.

Lorsque Mme le Maire m'a contactée pour me dire que ma demande était acceptée, j'ai été ravie.

Anzême est une commune charmante, agréable avec de nombreux sites à découvrir.

Mon fils Mattis va intégrer l'école à la rentrée de septembre 2020, nous sommes ravis de sa venue au sein de cette école familiale.

Au plaisir de vous accueillir physiquement ou par téléphone. »

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Lundi – Mardi : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

Mercredi – Jeudi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Vendredi : de 8h30 à 12h00

Permanence de madame la maire le mercredi matin.

4, place de la Mairie

23000 ANZEME

05 55 52 20 08

mairieanzeme@orange.fr



COMMISSION des TRAVAUX

En 2019, d'importants travaux de rénovation de la mairie ont été réalisés : peintures des murs, changement des huisseries. Ces travaux ont été en grande partie subventionnés. La réfection de la toiture a été programmée et budgétisée. Le chantier sera réalisé à l'automne 2020.

Les projets de travaux et aménagement prévus en 2020 sont les suivants :

- Travaux et aménagements nécessaires au déplacement du bureau de poste et du bureau du secrétariat dans la salle des mariages de la Mairie. Le bureau de la secrétaire deviendra une salle de réunion.
- La salle des mariages sera transférée à l'actuelle salle de réunion communale. L'embellissement de ses espaces verts est prévu en 2021.
- Aménagement de la salle des employées de l'école et création d'un bureau pour l'administratif de la cantine.
- Rénovation du « logement de la boulangerie ».
- Aménagement et mise aux normes de l'atelier communal.
- Remplacement du matériel et installation informatique de la mairie, devenus obsolètes.

La mise en place sur la commune d'une Gestion Différenciée est envisagée. Le principe de cette gestion est, dans un premier temps, d'identifier et répertorier les lieux à entretenir. Ensuite seront définies des méthodes et des fréquences d'interventions. La mise en place d'un planning de travail et de méthodes plus respectueuses de l'environnement seront réalisées en collaboration étroite avec les agents communaux et basées sur leurs connaissances du terrain.

COMMISSION COMMUNICATION

Ce bulletin sous sa forme actuelle cédera prochainement la place à des journaux trimestriels.

La mise à jour des informations sera une de nos priorités.

Ce journal saisonnier paraîtra en parallèle du site interne : Anzême.fr, et de la page Facebook : commune d'Anzême, pour que tous les habitants puissent avoir des nouvelles récentes de leur commune.

Nous souhaitons communiquer fréquemment avec vous et aussi favoriser votre expression en vous donnant la parole sur les sujets qui vous tiennent à cœur. Partagez vos souhaits, vos problèmes quotidiens, vos événements familiaux, dites-nous ce que vous aimez à Anzême, et ce que vous aimez moins, proposez vos savoir-faire, votre entraide, décrivez vos hobbies, vos passions.

Ce nouveau journal sera le vôtre, inventez-le en même temps que nous !

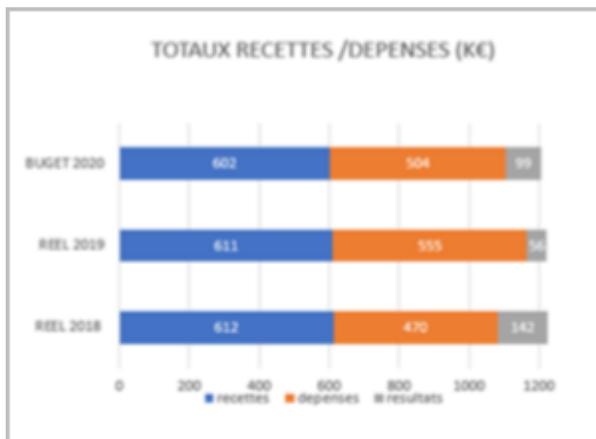
Remettez vos textes sur papier libre dès à présent : à votre référent, à la mairie, ou via anzeme.com@gmail.com

Nos villages sont très dispersés, beaucoup de personnes ne se connaissent pas, nous espérons que ce journal sera un lien entre vous et qu'Anzême sera une commune unie et solidaire.

COMMISSION des FINANCES



POPULATION



BUDGET

Projet d'investissements 2020

PROJETS	Montant en €
• Solde toiture Mairie	56000
• Aménagement logement + local au dessus de la boulangerie	30000
• Local technique	35000
• Transfert de la poste à la Mairie	8000
• Materiel informatique Mairie Secretariat	3000
• Projets participatifs commune	10000
• Salle des mariages	2000
• Travaux divers	5000
• Total	149000 €

COMMÉMORATION du 8 MAI 1945



En période de confinement et dans l'impossibilité d'un rassemblement commémoratif, la municipalité, en comité restreint, a honoré le souvenir des victimes de guerre.

Madame DUPEUX a déposé une gerbe au monument aux morts, au nom des administrés.

UNE COMMUNE BELLE, PROPRE et CALME

Nous vous rappelons le règlement d'EVOLIS 23 :

« 6.2.2 Présentation des bacs devant l'habitation

Les usagers ayant la possibilité de stocker leurs bacs sur leur propriété devront présenter leurs bacs devant l'habitation ou à proximité immédiate le matin de la collecte ou la veille.

Le bac est à présenter avec la flèche face à la route pour être collectés.

Les bacs seront ensuite rentrés dans les meilleurs délais.

De trop nombreux dépôts sauvages sont encore à déplorer. Nous faisons appel à votre citoyenneté.

En cas de non respect des modalités de collecte, notamment des dépôts illicites, il pourra être procédé dans les conditions de l'article L541-3 du code de l'environnement, aux frais du contrevenant, à l'enlèvement des déchets concernés. »

**PAR RESPECT POUR LA SANTE DE TOUS
NOTAMMENT DE CELLE DE NOS EMPLOYES COMMUNAUX
NE JETEZ PAS VOS MASQUES SUR LA VOIE PUBLIQUE
NI DANS LES CHEMINS !**

Que faire de ses déchets verts ?

(Herbe de tonte, feuilles mortes, résidus d'élagage, résidus de taille de haies et arbustes, résidus de débroussaillage, épluchures de fruits et légumes).

Il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel, car ils sont biodégradables.
- de les déposer en déchetterie.

Il est interdit :

- de les brûler à l'air libre
- de les brûler avec un incinérateur de jardin.

Toutefois, des dérogations peuvent être accordées par la mairie aux agriculteurs (déclaration obligatoire du numéro de parcelle), à plus de 200 m d'une zone boisée.

Nuisances sonores

Jours et horaires autorisés pour tondre la pelouse, et utiliser les outils bruyants : perceuse, débroussailleuse, etc.

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

CAMP SCOUT été 2020



Cette année, Le Vignaud, a accueilli le groupe *Marseille Centre* des Éclaireuses et des Éclaireurs de France.

Du 16 au 28 juillet une quarantaine d'enfants de 7 à 14 ans ont pratiqué un scoutisme en pleine nature chez Marie-Amal Bizalion.

Un camp temporaire a donc été construit sur un grand champ sur lequel il a fallu tout construire ! Douches, toilettes sèches, tables et bancs fabriqués avec des perches et des croûtes sont ainsi sortis de terre en quelques jours.

Madame la maire est venue nous rendre visite au moment du montage du camp et son adjoint M. Christian Launay en fin de camp. La commune d'Anzême nous a aimablement mis à disposition deux grands bacs pour l'enlèvement des déchets. Merci à notre boulanger d'Anzême de nous avoir fourni en bon pain et gâteaux durant 15 jours !

Les enfants étaient encadrés par une équipe pédagogique d'une dizaine de responsables* sous la conduite de Mélanie Dorier, directrice du camp. Outre l'organisation de la vie quotidienne à laquelle les enfants sont pleinement impliqués, ils ont pu découvrir les environs, notamment le lac du Bourg d'Hem, sous la forme de bivouacs et d'explorations de trois jours pour les plus grands.

Le camp s'est achevé par une belle veillée en chantant des chansons et en s'endormant à la belle étoile !

Merci à tous les habitants du Vignaud de nous avoir accueillis et de nous avoir permis de vivre ces beaux moments de pleine nature tellement bienvenue après cette période de confinement inédite.

*Abel, Achille, Damien, Julie, Juliette, Louise, Louise, Lucas, Max, Quentin et Vaslav



L'ÉCOLE

LE MOT de Sandrine Ballere, responsable de la cantine

Ce bulletin me permet de vous faire part de ce qui se passe dans le réfectoire scolaire.

Cette année a été complexe, je ne vous rappelle pas les mesures sanitaires des derniers mois, liées au virus, lesquelles sont toujours d'actualité.

Nous devons organiser une journée 100% local en avril dernier en partenariat avec la chambre d'agriculture, tout était calé...



Malheureusement les conditions ont fait que tout a été annulé.

Je me suis adaptée avec mes collègues du mieux que j'ai pu, afin de répondre aux demandes du protocole pour la sécurité de tous, enfants et adultes. J'ai eu des collègues super, avec qui se sont soudés des liens et cet épisode restera dans nos mémoires à toutes. Je veux en profiter pour les remercier. Je remercie également la mairie, notamment Magalie, notre secrétaire, que nous avons beaucoup sollicitée pendant cette période.

Je remercie d'ailleurs tous les enfants, car côté cantine, ils ont été exemplaires et patients : BRAVO !

Comme les sorties de classe ont été annulées, j'ai organisé deux pique-niques. Les enfants ont pu profiter de ces petits moments qu'ils adorent, et le soleil était là.

J'ai pu organiser le repas de fin d'année : pour ce repas, ce sont les CM2 qui établissent le menu pour toute l'école. Ils ont libre choix parmi les plats qu'ils ont l'habitude de prendre à la cantine. Mathilde, Nina, Mathéo et Clovis ont décidé : pâtes au surimi, hachis parmentier, salade, Cantal, et Mars glacé.

Point positif de ce confinement : il m'a permis de faire la rencontre de plusieurs fournisseurs au marché du mardi à Anzême, et de tester leurs produits.

Depuis, nous travaillons en collaboration afin de mettre le local au maximum dans les assiettes.

Je vous en dirai plus la prochaine fois. Profitez de la vie et des vacances !

Sandrine Ballère

VIE ASSOCIATIVE - ÉCOLE

ASSOCIATION DES GRANDS ÉCOLIERS D'ANZÈME

Elle a été créée par des parents d'élèves dans le but de participer à la vie scolaire de nos petits anzêmois.



Le bureau est représenté par :
Mme CARENTON Céline (présidente)
Mme DUGUET Émeline (secrétaire)
Mme LAVAUD Laurence (trésorière).

Cette année l'association a contribué à leur fournir une malle de jeux par classe.



Nous avons eu la chance d'être invités, comme chaque année, par Cédric qui illumine de milles feux le village de Cherfoulaud, où nous tenons une buvette dans une ambiance magique en attendant le Père Noël !

Nous organisons des petits événements, tels que :

- le carnaval pour annoncer l'arrivée du printemps
- la chasse aux œufs à la période de Pâques
- la kermesse en fin d'année scolaire...

Le programme pour l'année scolaire prochaine sera disponible sur notre page Facebook : les grands écoliers d'Anzême



ADA : Association pour les Distractions d'Anzême

En raison de la crise sanitaire, l'Association pour les Distractions d'Anzême a été dans l'obligation d'annuler les manifestations prévues en 2020.

Dès que possible, le programme de ses prochaines activités vous sera communiqué.

VIE ASSOCIATIVE

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique



Événements 2019 :

Creuse Médiane Fishing (collaboration entre AAPPMA Anzême Saint-Sulpice-Le-Guérétois et AAPPMA Guéret)

Le 27 juillet :

Rencontre de pêche au coup – secteur Péchadoire à Anzême

Un peu moins de concurrents que par le passé, sans doute en raison de prévisions météo alarmistes, mais également à cause d'un arrêté préfectoral mal compris, surtout par les touristes.

Poids des poissons-chats capturés lors de la rencontre : 55 kg.

Résultats:

1er classement général : GRANGIER Maxime (la Souterraine 23)

2ème " " : LE VEN Georges (Romorantin 41)

3ème " " : PETIT Nicolas (Lavaveix les Mines 23)

1ère féminine : NUNES Marianne (Bonneuil 94)

1er enfant : LABARRE Lucas (23)

Les départements suivants étaient représentés : 23 - 24 - 41 - 91 - 94



Le 22 septembre :

Marathon de pêche du poisson-chat

La 4ème édition du "Marathon Chat" de Creuse Médiane Fishing s'est tenue à Péchadoire d'Anzême sur le barrage de Champsanglard. Une quarantaine de concurrents s'était mobilisée pour participer à la lutte contre la prolifération du poisson-chat. Une réussite pour les organisateurs de Creuse Médiane Fishing, **250 kg de poissons-chats éliminés, soit environ 3 600 reproducteurs** en moins dans les eaux du barrage. De nombreuses brèmes et autres poissons blancs ont été également capturés, et immédiatement remis à l'eau par les concurrents.

Le classement:

- 1er binôme: avec 40,150 kg - Dimitri Fontaine / Mickaël Valladeau :
- 1er solo: avec 20,640 kg - Raymond Picard de Crocq
- 1ère féminine - Elodie Labarre
- 1er enfant - Lucas Labarre



Bien que copieusement arrosés, les participants ont salué le retour tant attendu de la pluie sur notre département.

MARS 2018	32 kg	Truites Portion Arc	298,00 €
	12 kg	Grosses truites Arc	

Déversements de truites 2019 :

AVRIL 2018	112 kg	Truites Portion Arc	777,00 €
	14 kg	Grosses truites Arc	

Soit : 170 kg

L'AAPPMA a créé une frayère artificielle à truites sur la Siauve. (pour le Sentier d'interprétation au Pré aux Iles à Anzême).

Vente de cartes de pêche 2019 : 186 cartes vendues (forte baisse par rapport en 2018)

	Interfédérale	Majeure	Mineure	Journalière	Découverte	Femme	Halieutique	Aappma	M 1/2 Tarif
2014	64	33	20	27	33	6	65	0	0
2015	77	31	19	54	35	7	79	0	0
2016	83	30	10	23	35	9	83	0	0
2017	77	28	13	24	60	13	78		
	Interfédérale	Majeure	Mineure	Journalière	Découverte	Femme	Halieutique	Aappma	M 1/2 Tarif
2018	87	22	13	40	32	12	87	2	0
2019	76	23	12	31	27	8	76	0	2
	-11	+1	-1	-9	-6	-4		0	2

Nettoyage des postes de pêche de nuit secteur Péchadoire d'Anzême – Barrage de Champsanglard :

Nettoyage du sentier et les abords de la Creuse, du Pont du Diable à Anzême jusqu'au barrage de Champsanglard (2^{ème} phase) :



Régulation sur les boules de poissons-chats par l'AAPPMA : 276 kg 800



Atelier Pêche Nature (APN)

ANIMATIONS : ANZÊME PECHADOIRE - 23000 ANZEME - Tél : 06.83.17.73.70 ou
06.49.89.51.13



Événements 2020 :

- Mars – Avril – Mai : déversements de truites
- Le 20 septembre : Marathon de pêche du poisson chat à Péchadoire d'Anzême (Creuse Médiane)
- Atelier pêche nature.
- Fishing
- Novembre : sortie pêche entre adhérents (en barque ou du bord) toutes pêches.
- Manifestations nationales : feeder, plombée

A réaliser en 2020 :

- Régulation des poissons-chats.
- Nettoyage des postes de pêche
- + mare secteur Péchadoire d'Anzême.
- Frayères à truites.

Le Président remercie l'ensemble des **bénévoles pour leur dévouement et leur disponibilité**, la Fédération de Pêche 23, EDF, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, nos dépositaires de cartes de pêche l'Office du Tourisme du Grand Guéret, le Bar Restaurant le Caméléon, l'ADA pour le prêt de son matériel, les communes de SAINT-SULPICE-LE-GUERETOIS, CHAMPSANGLARD et ANZEME pour leur soutien financier et technique

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Composition du bureau :

Président : Patrick LIGONNET
Vice-Président : Jacky GALLERAND
Secrétaire : Roger VIRLOGEUX
Trésorière : Joëlle LABESSE
Trésorier Adjoint : Cédric PETIT



Administrateurs:

Yannick BARTHELD
Yohan BARTHELD
Michel BERTRAND
Dominique CARDAUD
André RANCIER

Vérificateurs aux comptes :

Patrick GUERIDE
Jean-François LEMOINE

Renseignements



05.55.81.91.15
06.83.17.73.70



patrick.ligonnet@orange.fr
aappma.anzeme@gmail.com

<http://aappma.anz-me.overblog.fr>

VIE ASSOCIATIVE

ACCA : Association de Chasse Communale Agréée

Nous sommes une association régie par le droit commun des associations (loi 1901) ainsi que par les dispositions spéciales de la loi Verdeille et des textes réglementaires pris en son application (articles L. 422-1 et suivants et R. 422-1 et suivants du code de l'environnement). Nous assumons à ce titre **une mission de service public** et sommes soumis à la tutelle administrative du Préfet.



Les missions de service public qui incombent aux Associations Communales de Chasse Agréées sont nombreuses, coordonnées et encadrées avec l'appui technique de la Fédération. Leur rôle est sans nul doute de favoriser sur notre territoire, et donc celui de la commune, le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique et d'assurer la régulation des animaux nuisibles.

Comme vous pouvez le constater une ACCA n'est pas une association comme une autre. L'action des chasseurs en période de chasse et dans le cadre de la régulation des espèces nuisibles, et/ou pouvant commettre des dégâts hors période de chasse, s'exerce dans un cadre réglementaire strict. Il est possible de faire appel à notre garde-chasse particulier ou autres membres de l'association assermentés pour assurer le piégeage des animaux qui auraient visité votre basse-cour. Notre territoire chassable s'étend sur un peu plus de 3000 hectares dont environ 10% est érigé en réserve. Le nombre d'adhérents s'élève à 45 dont bon nombre n'habitent pas la commune.

Il est possible de pratiquer divers types de chasse sous certaines conditions suivant le règlement intérieur ; petit et gros gibiers, espèces nuisibles, à la billebaude, à l'affût ou en battue pendant une période globale qui s'étend d'août à mars.

La population de gibier à plumes est essentiellement constituée de faisans et perdreaux (lâchés périodiques) à laquelle se rajoute lors des périodes de migration celle de gibiers de passage, pigeons et bécasses et gibiers d'eau. Le lièvre se porte bien, le lapin est inexistant.

L'évolution des populations de grands gibiers et des dégâts qu'ils occasionnent, que ce soit le sanglier ou le chevreuil, régulés dans le cadre de plans de chasse stricts, augmente la charge financière qui pèse directement ou indirectement sur les chasseurs eux-mêmes. Nous cédonns une partie de notre plan de chasse chevreuil.

La pratique de la chasse contribue à l'attractivité de notre commune rurale, elle constitue une mission de service public que nous nous efforçons d'assurer en harmonie et en sécurité avec les autres utilisateurs de la nature.

L'heure est venue d'établir le bilan de notre association pour la saison écoulée. A l'issue de l'assemblée générale du 11 mai 2019, le tiers sortant a été réélu. C'est donc un conseil d'administration identique qui continuera à œuvrer à la bonne gestion de notre association. Nous avons cependant effectué un ajustement au sein du bureau avec l'élection de Philippe Chaput comme nouveau vice-président et Bruno Valetteau comme nouveau trésorier.

Deux territoires mis en réserve ont été validés (Chignavieux et Péchadoire) ainsi qu'un refuge à Soumande

Nous avons le plaisir de constater le maintien du nombre de nos sociétaires autour d'une bonne quarantaine et l'A.C.C.A. d'Anzême conforte sa particularité d'accueillir un fort pourcentage de membres «non-possédant».

Notre territoire est toujours mis à disposition de quelques sociétaires temporaires extérieurs au Département pour les tirs d'été du chevreuil. Une partie de notre plan de chasse est donc cédé, octroyant une rentrée financière appréciée dans le budget de la société.

Les battues se déroulent dans un bon esprit de convivialité, malgré une faible participation des chasseurs qui rend difficile l'objectif annuel du plan de chasse fixé à soixante-dix prélèvements.

Nous maintenons nos efforts pour assurer la sécurité autour de notre loisir. Ainsi, nous sommes régulièrement formés par la Fédération Départementale au rôle essentiel de responsable de battue chargé de rappeler tous les week-ends les consignes essentielles de sécurité.

Aussi, l'occasion m'est donnée d'insister auprès des automobilistes sur la nécessité d'adapter la vitesse en présence de chasseurs munis de chasuble, la traversée d'un gibier ou d'une meute de chiens pouvant être imminente.

ACCA



- Sandrine BALLERE : 07.80.50.55.01
- Bruno VALETTEAU : 06.84.36.90.96
- Philippe ROYER : 06.25.16.11.09

VIE ASSOCIATIVE

Association Les Amis d'Anzême



L'Association des Aînés est toujours vivace malgré de regrettés départs, mais de nouvelles volontés. Parmi les départs, citons Jean-Louis Virlojeux, ancien Maire et Président d'honneur très engagé dans la vie de l'Association et Francine Berthe, membre actif, un des piliers de l'Association aussi. Parmi les nouvelles volontés, certains se sont manifestés et vont concrétiser leur adhésion en 2020. Donc un constat : le club vit.

ACTIVITES 2019

5 janvier :	galette des rois
16 février :	assemblée générale
17 mars :	théâtre à Grand-Bourg
31 mars :	spectacle Piaf-Mariano à Guéret
24 avril :	loto interne
17 juin :	journée au Canal de Briare
4 septembre :	journée à Rochechouart
6 octobre :	loto ouvert à tout public
20 octobre :	gala Isabelle Aubret
23 octobre :	dégustation gratuite de produits
27 novembre :	repas d'automne
30 novembre :	marché de Noël à Saint Sulpice le Guéretois
11 décembre :	bûches de Noël
15 décembre :	marché de Noël à Anzême
Chaque 4 ^{ème} mercredi du mois :	après-midi jeux : belote et jeux de société, discussions, suivis d'une collation.



ACTIVITES 2020

25 janvier :	galette des rois
26 janvier :	Hervé Villard à Guéret
15 février :	Assemblée générale, suivie d'un repas à l'Etape Creusoise de St Vaury, orchestre « Françoise »

Pas de théâtre à Grand Bourg cette année.

Les après-midi jeux ont eu lieu les mercredis : 22 janvier et 26 février.

Des sorties étaient prévues en partenariat avec les clubs de St Fiel et St Sulpice le Guéretois :

Sortie cabaret à Déols ou Vierzon

Voyage d'une journée aux Jardins de Sothys à Auriac en Corrèze
ou visite du château médiéval de Guédélon près de Sancerre.

Participation éventuelle à l'exposition et marché de Noël.

En raison de la situation de la Covid 19, le programme 2020 s'est trouvé modifié.

Cependant, suite à la réunion du bureau du club, nous maintenons nos activités prévues à partir du mois de septembre, sous réserve des directives sanitaires :

Après-midi jeux, loto, repas, bûche de Noël.

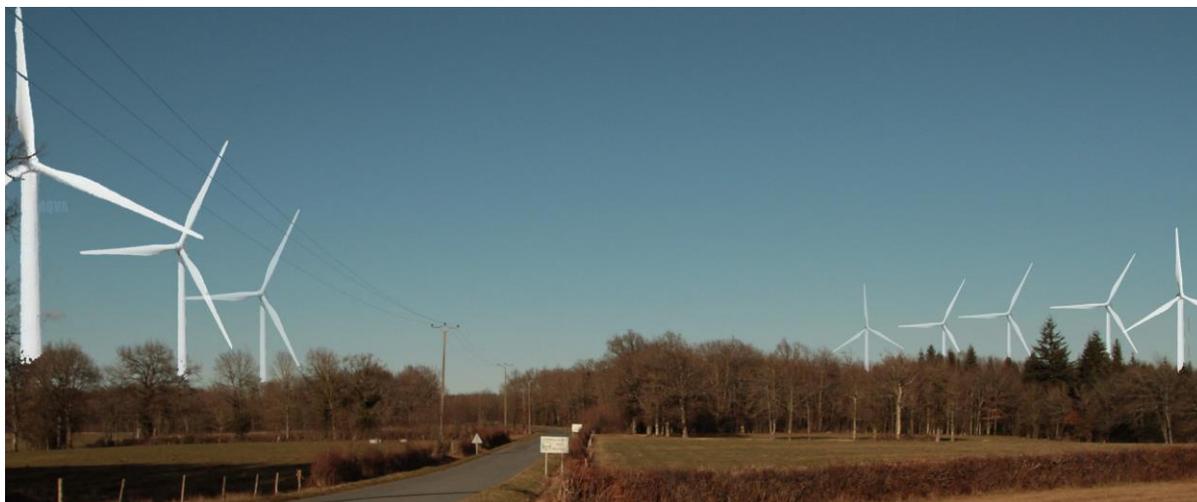
Nous vous confirmerons le programme.



A bientôt

VIE ASSOCIATIVE

Communiqué de : Agir pour la Qualité de Vie à Anzême



Mesdames et Messieurs, Bonjour,

Si nous nous sommes moins exprimés en 2019, nous sommes cependant restés particulièrement vigilants sur l'avenir de notre commune en assistant notamment aux différents conseils municipaux.

A propos de l'extension du lotissement de **Puy Chaillaux**, nous avons demandé à Mme Beaudroux, maire d'Anzême, la possibilité de consulter **l'étude marketing**, la réponse a été très simple :

Aucune étude n'a été effectuée !

Il est fâcheux que la commune s'engage sur un **projet** aussi important et **coûteux (budget prévisionnel plus de 600 000 €)** sans savoir par exemple : quelle population serait susceptible d'être intéressée ? A quel prix vendre le m² ? pourquoi préférer Anzême ? Quels seront les impacts environnementaux ? Quels sont les projets des communes limitrophes et leurs avantages (proximité de Guéret, internet haut débit, médecin, qualité de vie, prix ...) ? Etc.

En Août 2019, nous nous sommes, également, intéressés à **l'enquête publique concernant l'assainissement collectif** de nos villages : Busserolles, Fournoux, Chignavieux, Le Vignaud et Clérat prévus en zonage collectif en 2003 resteront en zonage individuel.

Ils continueront à être gérés par le SPANC de la Com d'Agglo de Guéret.

Aucun nouveau zonage collectif sur la commune n'est envisagé par Evolis 23.

En ce qui concerne **le dossier éolien**, nous avons maintenu nos **actions** auprès des acteurs du monde **politique** et de la société **civile** au travers de présentations, de dossiers étayés, de participation aux enquêtes publiques (Janaillat, Thauron-Mansat, Bersac ...), et d'aides à **d'autres associations**.

Nous avons également étudié les rapports de la commission Aubert.

On ne peut que constater que les médias rapportent de plus en plus souvent la déception profonde des habitants proches des parcs éoliens déjà construits et le **rejet par la population des futurs aménagements**.

Nous avons, également, étudié le rapport de la MRAe liant les projets de Saint Fiel et d'Anzême.

Le 3 décembre 2019, nous nous sommes rendus au **T.G.I de Paris à la 17e Chambre Correctionnelle** suite au **procès en diffamation** que nous intente le promoteur éolien. Nous avons **longuement travaillé** sur nos conclusions et la présentation que nous devons fournir (**sans avocat**) pour cette audience.

La séance fut brève. Après présentation des deux parties, Mme la Procureur de la République a invoqué une clause de nullité de la part de la partie adverse. Les juges se sont retirés pour délibérer à huis clos et à leur retour, ils nous ont informé que la **décision** de poursuivre ou non la procédure sur le fond **serait rendue le 27 Février 2020.**

Résultat : la procédure a été déclarée NULLE.

Les deux sociétés ayant fait appel de cette décision, nous sommes re-convoqués le 10 Septembre 2020 au Tribunal de Paris devant cette fois la 7eme chambre Pole 2 de la Cour d'Appel (14h30).

Nous remercions tous ceux qui sont auprès de nous et qui œuvrent même dans l'ombre et particulièrement les deux adhérents qui sont venus nous soutenir au tribunal ainsi que tous ceux qui nous ont encouragés moralement voire financièrement.

Autres grands rendez-vous : les enquêtes publiques concernant les éoliennes d'Anzème et de Saint Fiel auront lieu du 12 Octobre au 20 Novembre 2020.

Mobilisons nous !

Les membres du bureau d'AQVA
<http://aqvacreuse.simdif.com> - mail : aqva.creuse@gmail.com

Nb : il y a maintenant 3 ans, lors de notre présentation, nous avons particulièrement insisté sur les conséquences de la politique énergétique qui allait engendrer des hausses importantes du tarif de l'électricité. Il est regrettable que nos prévisions se soient avérées justes lorsque l'on constate une augmentation de 5,9 % au 01/06/2019 , 1,23% au 01/08/2019 et 2,4% au 01/02/2020.

VIE ASSOCIATIVE

ASCA : Association Sportive et Culturelle d' Anzême

L'année 2019 s'est terminée et 2020 est déjà bien entamée.

Comme tous les ans, nous sommes heureux de faire le point de nos activités dans le bulletin municipal



Tout d'abord nous souhaitons bonne route à notre nouveau maire Viviane DUPEUX et ses adjoints. Nous sommes persuadés que notre collaboration sera aussi fructueuse qu'avec ses prédécesseurs Alain et Nicole dont le soutien n'a jamais fait défaut à l'ASCA. Nous remercions vivement la municipalité d' Anzême pour son soutien tout au long de ces années.

Toutes les activités prévues au programme présenté à notre dernière assemblée générale ont eu lieu et même nous en avons rajouté.

Les "valeurs sûres" de l'ASCA que sont désormais la Gymnastique d'entretien (animée le mardi soir par Monique), la peinture sur porcelaine (le mardi après midi avec Éliane), "Entrez sans frapper" (1 Mercredi sur 2 avec Catherine), Les Ateliers Informatiques (le jeudi après midi avec Jean) rencontrent toujours un franc succès même si nous serions heureux d'accueillir quelques têtes moins grises.



L'activité RANDO est toujours plébiscitée à Anzême ; il faut dire que la qualité des chemins et....la qualité du rosé pamplemousse (à consommer avec modération) y sont pour beaucoup.

Au printemps 2019, les membres de l'ASCA ont aussi apporté leur soutien actif (malgré la pluie et la tempête) au SWIM and RUN organisé à Péchadoire par l'Espace Nature du Grand GUERET.

L'année 2019 a été aussi celle d'une nouvelle sortie commune avec nos amis bretons de LIFFRE. Nous nous sommes ainsi retrouvés à 80 sur la cote de granite rose à TREGASTEL où nous avons emmagasiné de nombreux souvenirs.

Cette année 2019 a été un grand cru pour l'ASCA pour l'organisation de concerts.

Ce fut en février VINCENT BRUSEL et ses chants de marins du nord.

En juillet nous avons accueilli le festival MAS MUSICI avec ses musiciens internationaux dont la venue à ANZEME est toujours un régal.

L'été 2019 aura été aussi l'année Alain HIVER. L'ASCA a apporté son aide logistique pour ce "FESTIVAL DES CHAMPS ET DES CHANTS". Ce fut d'abord le concert en plein air à Birat dont la population fut multipliée par vingt le temps d'un soir ; les chansons de BRASSENS par Alain dans un tel lieu cela a de la "gueule". Puis deux soirs de suite dans "LA GRANGE AUX CHANSONS" mise à la disposition gracieusement par la municipalité d'Anzême, Alain nous a enchantés avec les textes de Jean FERRAT et Georges MOUSTAKI. Enfin début novembre à l'initiative de JM AUXIETRE, nous avons assisté à une soirée originale autour de René FALLET et George BRASSENS. Tous ces rendez vous ont été plébiscités par le public.



Le dernier rendez vous avec la population d'ANZEME de 2019 a eu lieu le samedi 7 décembre avec "Les brioches de l'espoir" dans le cadre du TELETHON 2019. La générosité des Anzêmois a été au rendez vous ... comme d'habitude.

2019 a donc été une année bien remplie pour l'ASCA et nous espérons que 2020 le serait tout autant.

Le Covid 19 est venu perturber notre vie et évidemment celle de notre association.

Il nous a fallu arrêter toutes nos activités et courber l'échine en attendant des jours meilleurs. Au moment de l'écriture de ce texte, nous n'avons pas encore de certitude sur les dates de reprise. Nous restons à l'écoute des consignes des autorités et nous sommes prêts à reprendre dès que possible et bien sûr nous ferons passer l'information.

Comme vous le savez, les associations fonctionnent grâce à des bénévoles. A ANZEME comme ailleurs, le bénévolat s'essouffle et manque de renouvellement. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour participer à l'animation de votre commune.

En attendant de vous retrouver sur nos différentes manifestations, nous vous souhaitons à tous un excellent été et automne 2020.

HUSK'IN CREUSE

Côtoyer des chiens de traîneau dans la Creuse, c'est possible !

Sensations garanties !

C'est après plusieurs expériences au Canada en tant que handler (aide au musher), que Julien décide, avec l'aide de sa compagne Fanny, de monter sa propre structure dans sa Creuse natale.

Après deux ans de travaux, l'association Husk'in Creuse a ouvert ses portes le 16 janvier 2019 et propose trois activités :



Canis Rando : balade tractée par un chien à l'aide d'un baudrier.

Canis trotte : originale et ludique, dès l'âge de douze ans, cette activité à trottinette est accessible après la pratique régulière de Canis Rando.

Canis Kart : proposé sous forme baptême pour une à trois personnes tractées par un attelage de huit à quatorze chiens.

Les activités Canis Rando et Canis Kart sont ouvertes à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite.

L'association vient d'être labellisée : « label valides-handicapés » pour une pratique de sport partagée. En effet, les infrastructures et les activités sont pensées pour accueillir tout type de public. Ce label est très important pour l'association qui accueille depuis son ouverture, des centres tels que les IME, ITEP, MAS...

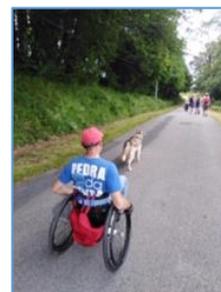
Husk'in Creuse
2 Fournoue
23000 Anzême



07 80 55 11 23



huskincrease@gmail.com
huskincrease.fr



VIE ASSOCIATIVE

Lou Moto Creuse

Cette année devait être une année encore bien remplie, malheureusement le virus n'a pas épargné le Lou Moto Creuse.

La sortie du week-end de l'Ascension prévue à Perros-Guirec a été annulée.

Malgré tout, nous avons pu nous rendre aux Ancizes dans le 63 et en respectant les 100 kms à la ronde le samedi 21 mai 2020.



Un déjeuner avec rations de combat sur le camp militaire de La Courtine et une balade de 355 kms au total a permis à chacun de retrouver les sensations d'avant confinement sous un grand soleil.

Le samedi 27 juin 2020, nous nous sommes rendus à Aubigny Sur Nère (18) initialement prévu le 19 avril 2020 où nous avons visité la Cité des Stuarts à l'architecture très « scottish ».

Cette sortie faisait également aux alentours de 350kms. Nous avons clôturé cette magnifique journée par un barbecue avec tous nos adhérents.

Le Président : Sébastien BARBE

Le Vice-président : Philippe JANOT

La Secrétaire : Catherine DURAND

La secrétaire-adjointe : Christine MARSOL

La Trésorière : Sophie GUINOT

Le Trésorier-adjoint : Thierie REAL

✉ loumotocreuse@gmail.com

☎ 06 29 45 31 94



La P'tite Graine

La P'tite Graine est une association type loi 1901 créée en 2019 par les habitants du petit village de Forges . Composée de 6 membres actifs, la P'tite Graine souhaite promouvoir les produits du jardin sous toutes leurs formes au travers de manifestations et de promotions variées sur le thème du jardin. Entre marchés issus des surplus de nos jardins, et vente de semences locales paysannes reproduites dans notre village, nous souhaitons promouvoir la transmission des savoirs autour de la biodiversité des jardins.

En 2020, nous avons entamé un programme de sélection de diverses races de tomates, qui viendront compléter notre offre de tomates existante. Dans le but d'éviter tout gaspillage, et de faire profiter tout un chacun de légumes sains et de qualité, l'association vendra quelques tomates anciennes, et surplus de nos jardins en Août (Attention quantité limitée !).

Facebook:
<https://www.facebook.com/Ptitegraineforges>

☎ 07 81 11 98 76
✉ contact@laptitegraine.fr

NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

DRIVE FERMIER

Pour vous permettre de consommer « local », des producteurs vous proposent de retirer leurs produits, devant la boulangerie, tous les quinze jours, de 18 h à 18 h 30.

La Ferme des 4 compères – LADAPEYRE

- Volailles et viandes bovines

La Ferme de Lavaurette - MOUTIER D'AHUN

- Fromages de chèvre et de vaches
- Terrines de chevreau
- Viande d'agneau
- Cosmétiques

Aurélien Poltier – BOUSSAC

- Œufs bio

Constance et Joseph Marchand

- Miel et autres produits de leurs ruches

Les bons de commande détaillés sont disponibles à la boulangerie

COUTURIÈRE

Les Créations D'Mymy

Myriam ROCHE

23 chignavieux - Anzême



Fabrication d'accessoires divers
Trousse, Sacs, Pochettes

Créations de Bijoux en perles

Couture Réparation

Ourllets, Fermeture éclair, etc.

☎ 06 32 43 18 46

 .es Créations D'Mymy



LA MICROBRASSERIE ARTISANALE "LA KREUZE"

Installée au lieu-dit Forges, en Février 2020,

à l'initiative de deux autochtones passionnés de bière, Toni & Adeline.

« Après avoir visité différentes unités de production, et côtoyé de nombreux brasseurs professionnels pendant des mois, nous avons volontairement fait le choix technique de partir sur de petits brassins.

Nous souhaitons en effet rester sur une petite production artisanale, de qualité. »

La cuisson du moût est effectuée de manière traditionnelle avec du malt biologique et les meilleurs houblons...ces derniers seront produits naturellement dans nos jardins, et utilisés à partir de fin 2020 dans nos brassins.

L'éthique de la Kreuze colle à celle de son territoire: naturellement sauvage et vertement rebelle...

Elle est née d'une double volonté : celle de produire une bière solidaire, de manière artisanale et noble, en s'appuyant sur un réseau local fort tout en limitant notre impact sur l'environnement...

La bière La Kreuze est encore en phase d'élaboration, tout comme son site web.

La commercialisation de nos bouteilles sera effective courant Septembre-Octobre.

Patience donc...

En attendant, vous pouvez suivre toute l'actualité de la Brasserie la Kreuze sur sa page Facebook: <https://www.facebook.com/pg/brasserielaKreuze>

Brasserie La Kreuze : 06 50 14 01 48

A consommer avec modération, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

COMMERCES

**BAR RESTAURANT
PLAGE DE PECHADOIRE**
Ouverture en période estivale

**BOULANGERIE PATISSERIE
LE SUPREME**
4, place du Château. Anzême
05 55 62 27 65

Lundi, jeudi, vendredi, samedi
De 6h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h00
Mardi et dimanche de 6h30 à 12h30
Fermé le mercredi

ARTISANAT D'ART

ADELINE BEAUJOIN CREATIONS
2, Forges – 05 55 62 27 93
Web : www.adelinebeaujoin.fr

Mail : adelinebeaujoin@gmail.com
Création de bijoux uniques contemporains et ethniques, entièrement faits main.

ENTREPRISES

WEB REDAC'
UCHER Josette
4, Forges – 05 55 51 99 ou 06 06 67 54 76 66
Service de rédaction et d'aide administrative pour entreprises et particuliers
Web : web-redac.fr
Mail : contact.webredac@gmail.com

PEACCOM
DA SILVA COSTA Toni
2, Forges – 05 55 62 27 93 ou 07 81 11 98 76
Création de sites internet
Web : peacom.fr Mail : contact@peacom.fr

ARTISANS

**SARL ANZEME RECUP
LABESSE Éric**
Les Veillères – 05 55 52 58 29
Toutes récupérations,
pièces d'occasion en stock
magasin, mécanique,
dépannage.
Du lundi au samedi

ENTREPRISE L.M . LEHUT
06 66 60 30 60
Plomberie, chauffage, électricité

ANZEMELEC
SALSKOUSKI Bruno
3, lotissement du Puy Chaillaux
05 55 52 94 66 – 06 50 59 72 74
Installation électrique
et dépannage

ENTREPRISE GUENDOUZ
29, Chignaroche – 05 55 51 03 69
Mail : mguendouz@orange.fr
Pompe à chaleur, géothermie,
solaire
Plomberie, chauffage, entretien
et dépannage

SERVICES et NUMÉROS UTILES

AGENCE POSTALE



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 9h30 à 11h15

Du mardi au vendredi de 8h30 à 11h15

Samedi de 8h30 à 9h30

Transfert prévu à la Mairie.

CABINET INFIRMIER

06 63 56 72 83



BIBLIOTHEQUE A DOMICILE



La Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret propose aux habitants de son territoire un service de portage à domicile.

Ce service s'adresse aux personnes ne pouvant pas se déplacer.

Romans (dont certains en gros caractères), documentaires, revues, journaux, CD, DVD, Blu-Ray, et textes enregistrés.

Il est possible d'emprunter jusqu'à 20 documents pour 4 semaines.

Pour bénéficier de ce service, entièrement gratuit, contacter la BMI au 05 87 63 00 08 du mardi au samedi de 10 h à 17h.

Ce service a été suspendu pendant le confinement

REPAS A DOMICILE



La réorganisation de ce service est en cours.

Renseignements à la Mairie : 05 55 52 20 08

ELISAD

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Ménage, aide à l'autonomie

Garde d'enfants



Avantages financiers en fonction de l'âge, de la situation et des revenus.

Renseignements : 05 55 52 72 50

www.elisad.asso.fr

DOMO CREUSE ASSISTANCE

Prise en charge par le Conseil Départemental de la dépendance et aide au maintien à domicile en s'appuyant sur les nouvelles technologies :



Téléassistance, avec port du déclencheur en médaillon ou en bracelet

Détecteur de fuite de gaz et de fumée

Détecteur de températures extrêmes

Chemin lumineux ou automatisation de l'éclairage, pour prévenir les chûtes liées aux déplacements nocturnes.

Renseignements :

11 rue des Sabots. Guéret
05 55 81 24 30

Pompiers : 18

SAMU : 15

Hôpital : 05 55 51 70 00

Gendarmerie : 05 55 52 08 65

Police-secours : 17

